Cyclisme

On encourage les districts à suivre en tout temps les renseignements et les règlements énoncés dans ce manuel. Lorsque des changements sont effectués au niveau du district, les personnes participantes admissibles aux jeux d’été Ontario 55+ doivent être informées que les règlements suivants seront en vigueur aux jeux d’été Ontario 55+.

1. FORMAT DU JEU – **deux (2) divisions**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Divisions** | **Catégories d’âge** | **Nombres de participant(e)s** |
| Simple ouvert – 5km  prédictive | Femmes 55+ , Hommes 55+ | Un (1) par catégorie. |
| Simple ouvert –  10km contre-la -montre | Femmes 55+, 65+, Hommes 55+, 65+ | Un (1) par catégorie. |
| Les personnes participantes ne peuvent participer qu'à une seule division lors des Jeux d'été Ontario 55+. | | |

Toute personne absente au début d’une partie prévue à l’horaire ou tout au long de la compétition est considérée en défaut et est automatiquement disqualifiée de la compétition.

Les athlètes sont tenus de terminer la compétition, quel que soit leur résultat jusqu’à présent. En cas de défaillance d’un(e) athlète en cours de compétition, les résultats de cette personne seront retirés du classement.

Pour toutes questions sur les décisions, les règlements du manuel technique du *OSGA Summer Games* sont considérés comme exacts**.**

1. ADMISSIBILITÉ

|  |  |
| --- | --- |
| **Événement** | **Exigences** |
| Jeux du district | Toute personne âgée de 55 ou plus qui demeure en Ontario |
| Jeux d’été Ontario 55+ (championnat provincial) | Médaillés d’or — compétition du district |
| **Remarque :** Les gagnant(e)s précédents des jeux d’été et d’hiver Ontario 55+ et du Canada peuvent compétitionner aux jeux du district et aux jeux d’été Ontario 55+, mais doivent se qualifier au niveau du district avant de participer aux Jeux d’été provinciaux. | |

1. PRÉPARATIFS AU TOURNOI
   1. Au niveau provincial, les athlètes participeront à deux (2) épreuves sur une période de deux jours (une par jour)

Prédictive

1. Les athlètes prédisent le temps qu'il leur faudra pour parcourir le parcours de 5 km.

Contre la monte

1. Au niveau provincial, les athlètes participant à l’épreuve contre-la-montre participeront à deux (2) épreuves sur une période de deux jours (une par jour).
2. Les individus courent contre la montre.

Détermination des gagnant(e)s

Prédictive

1. Les temps réels des athlètes pour les deux jours seront ensuite comparés à leurs temps prévus. Sans tenir compte des plus et des moins, les deux différences de temps seront additionnées. La personne dont la différence totale est la plus proche de zéro l'emporte.
2. En cas d'égalité, deux médailles seront décernées.

Contre la montre

1. Dans les épreuves chronométrées, les points seront attribués en fonction de l'ordre d'arrivée. Les points seront additionnés pour les deux jours afin de déterminer les gagnants.
2. PRIX

**OR (6)** Femme 55+ - 5km (5000m) Prédictive Femme 55+ - 10km Contre la montre

Femme 65+ - 10km Contre la montre

Homme 55+ 5km (5000m) Prédictive Homme 55+ - 10km Contre la montre

Homme 65+ - 10km Contre la montre

**Argent (6)** Femme 55+ - 5km (5000m) Prédictive Femme 55+ - 10km Contre la montre

Femme 65+ - 10km Contre la montre

Homme 55+ 5km (5000m) Prédictive Homme 55+ - 10km Contre la montre

Homme 65+ - 10km Contre la montre

**Bronze (6)** Femme 55+ - 5km (5000m) Prédictive Femme 55+ - 10km Contre la montre

Femme 65+ - 10km Contre la montre

Homme 55+ 5km (5000m) Prédictive Homme 55+ - 10km Contre la montre

Homme 65+ - 10km Contre la montre

1. SOURCE DES RÈGLES

Comme il n'existe pas de source spécifique pour les règles régissant les épreuves de cyclisme, celles-ci sont énumérées sous « Exigences de l’événement » et « Sommaire des règles du cyclisme ».

Site Web [www.ontariocycling.org](http://www.ontariocycling.org)

1. EXIGENCES DE L’ÉVÉNEMENT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Équipement** | 1. | Tout type de vélo non motorisé est autorisé. (Les vélos à trois roues sont autorisés lors des épreuves prédictives.) |
| **Installations** | 1. | Il est recommandé que tous les districts choisissent, dans la mesure du possible, un itinéraire sans panneaux d’arrêts ni feux de circulation. Des observateurs doivent être présents tout au long du parcours. |
|  | 2. | L'installation doit être exempte de tout obstacle pouvant présenter un danger pour les utilisateurs du parcours. |
|  | 1. | Il est recommandé d'utiliser un parc ou une piste cyclable lorsque cela est possible. |
|  | 2. | Le parcours doit avoir une ligne de départ et une ligne d'arrivée clairement indiquées. |

1. OFFICIELS

L’OSGA exige, au minimum, les officiels principaux suivants aux jeux d’été OSGA Ontario 55+ :

En ce qui concerne les jeux du district, la procédure suivante est seulement une suggestion. Le nombre de personnes participantes et la disponibilité de volontaires peuvent exiger moins d’officiels. Les districts sont encouragés à avoir les officiels nécessaires afin d’assurer le bon déroulement de l’événement.

Un (1) responsable des activités

Observateurs – assez pour couvrir tout le trajet

Le comité hôte s’assurera que tous les officiels principaux possèdent les qualifications requises telles que spécifiées par l’OSGA avant les Jeux d’été de l’Ontario 55+. L’hôte est également responsable de tous les autres officiels nécessaires à l’organisation de l’événement.

**Sommaire des règles du cyclisme**

* 1. Un examen médical deux (2) mois avant les jeux est fortement recommandé.
  2. Les personnes participantes aux épreuves prédictives ne doivent pas utiliser de montres, d’appareils électroniques de chronométrage (téléphone portable, téléphone intelligent/tablette, etc.) ni recevoir d’informations sur le rythme de la course depuis les lignes de côté.
  3. Les personnes participantes sont autorisées à modifier leur prédiction de temps le deuxième jour de la compétition.
  4. Le port du casque est obligatoire.
  5. Dans les épreuves prédictives, le chronomètre démarre et tourne en continu. Les coureurs partent par groupes de 4 au maximum. Le temps de départ de chaque coureur est déduit de son temps d'arrivée pour déterminer son temps réel.
  6. Les épreuves chronométrées se déroulent sous forme de « course contre la montre », avec des départs échelonnés (pas plus de 2 coureurs à la fois).